



**COMMUNIQUÉ
DE
PRESSE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

Coopératives et SICA de production, transformation et vente du bétail et des viandes (IDCC n°7001)

L'intersyndicale dénonce une position de blocage injustifiée de la part des employeurs dans les négociations de salaires

Aucun accord sur les minima conventionnels de branche n'a pu être conclu avec la représentation des employeurs depuis **FEVRIER 2023** ! Cela représente aujourd'hui, suite aux différentes hausses du SMIC, 5 niveaux / échelons rattrapés par le SMIC.

Les quatre organisations syndicales de salariés ont unanimement interpellé le ministère du Travail en avril 2024. Quatre réunions de négociations se sont tenues sous l'égide du représentant du ministère en un an sans que la situation évolue !

Qui plus est, lors de la réunion du 2 septembre dernier, la représentation patronale a poussé la provocation jusqu'à annoncer une recommandation patronale avec une grille comportant 4€ de moins à chaque niveau / échelon par rapport à celle proposée en juin 2025 !

Cette réunion avait également donné lieu à une proposition de négociation d'un accord d'APLD Rebond qui a reçu la désapprobation de l'ensemble des organisations syndicales de salariés.

L'intersyndicale, qui n'est pas foncièrement opposée à ce dispositif, a jugé qu'il n'était pas cohérent avec la situation de ce secteur et qu'il allait accentuer la perte de pouvoir d'achat des salariés déjà pénalisés par l'absence d'évolution des minima de grille.

Face au dysfonctionnement de cette branche, l'intersyndicale attend de la Coopération Agricole une réaction rapide via la proposition d'une grille de salaire remettant la rémunération de l'ensemble des salariés en phase avec l'évolution du coût de la vie. La reconnaissance de conditions de travail difficiles est incontournable, de même que la valorisation des compétences des salariés de cette branche.

Ce contexte de dialogue social dégradé sans augmentation des minima de grille de salaire depuis février 2023, va poser rapidement la question d'une restructuration de la branche.

Fait à Paris, le 19 septembre 2025

Contacts :

CFDT Agri-Agro :
Christophe KAUFFMANN, Secrétaire fédéral : 06.70.51.96.24
Presse : 06.89.04.25.27

CFE CGC :
Laurence STUBER, Déléguée de mission CFE CGC Agro : 06.74.01.32.37

FGTA FO :
Richard ROZE, Secrétaire fédéral : 06.84.99.59.31